

RAPPORT DE MISSION / MISSION REPORT

Nom du rédacteur / Name: **Alain Dehove**

Date et lieu du déplacement / Dates of the trip: **28-29 septembre 2009, Bruxelles, Belgique**

Titre de la mission / Title of the mission:

**(i) Conférence EC « One Health » ; (ii) Rendez-vous du Fonds mondial avec AIDCO et
(iii) réunion du Comité Conseil Santé Animale de la CE**

Objet de la mission / Aim of the meeting

Participation et représentation de l'OIE :

- ✓ À la conférence EC « *One Health* » le 28/09
- ✓ A des rendez-vous du Fonds mondial avec AIDCO le 29/09
- ✓ À la réunion du Comité Conseil Santé Animale de la CE le 29/09 (14h30 – 18h15)

Résumé / Summary :

1. EC « One Health » Conférence le 28/09

Délégation OIE : Bernard Vallat, Paul-Pierre Pastoret, Lea Knopf, Caroline Planté (stand OIE), Jean-Pierre Vermeersch, Alain Dehove

Cette conférence organisée par la CE sous l'égide de la FAO, de l'OIE, de l'OMS et de la FVE et coïncidait tant avec le lancement des événements de la « EU Veterinary Week 2009 » qu'avec le « World Rabies Day » (28/09/09).

La réunion plénière a notamment permis au Directeur général de rappeler les messages clés relatifs aux concepts de bien public international et de bonne gouvernance, ainsi qu'aux concepts « One World One Health » et de formation des vétérinaires. Cette conférence a également été l'occasion de donner une bonne visibilité à la conférence des Doyens organisée par l'OIE en octobre 2009.

Le rédacteur a assisté aux débats du panel « *Putting legislation to work in practice* ». Quatre questions étaient examinées : (i) atteinte des objectifs en matière de libre circulation des animaux et produits d'origine animale (marché intérieur) ; (ii) pertinence du renforcement des procédures de comitologie ; (iii) modification du partage des responsabilités avec le secteur privé dans le domaine de la santé animale et (iv) utilisation des « non-regulatory tools » (« soft law ») en lieu et place de la législation. Une procédure de vote électronique consultatif sur 3 des 4 questions était organisée à l'issue des débats. L'exercice était intéressant, tant du fait de la qualité des panelistes que du fait des questions analysées ; on notera toutefois que les questions étaient particulièrement vastes, complexes et sujettes à interprétation (voire deux questions en une dans certains cas). La Commission européenne avait manifestement inscrit cet exercice dans le cadre de ses travaux internes de réflexion sur la réforme de la législation communautaire en matière de santé animale (un projet de nouvelle législation « santé animale » devrait être finalisé d'ici fin 2010).

2. Rendez-vous du Fonds mondial avec AIDCO le 29/09

2.1. « Finalisation » de l'accord relatif au projet EC/OIE HPED in Asia (2RDV : 9h00 - 10h30 et 18h30 - 19h30) - *Délégation OIE : AD seul*

Réunions difficiles avec des experts juniors (bureau Asie centrale) qui (i) ne semblent pas avoir toujours bien mesuré la portée juridique, ni compris toutes les implications, du concept de « joint management » associé aux « contribution agreements » fondés sur les « framework agreements » entre la CE et les organisations internationales et qui (ii) sont souvent en complète contradiction avec les avis des bureaux « horizontaux » d'AIDCO...

En résumé, les services géographiques d'AIDCO « imposent » leurs propres règles de gestion. Pour ce qui concerne le projet en cours de finalisation il a été convenu de modifier une nouvelle fois le budget global (consolidation des budgets détaillés présentés dans le texte :

- de détailler plus la partie « salaires » au delà des 3 niveaux que nous avons proposés (nous obligeant ainsi à reprendre la logique de leur modèle très détaillé sur ce sujet et alors que la notion de « budget heading » nous autoriserait à n'avoir qu'un niveau d'information) ;
- de détailler la partie banque de vaccins en répartissant entre les maladies prévues ;
- de (re)répartir le budget total pour les banques de vaccins en 75% en première année / 25 % ensuite (nous allons donc essayer 25% en année 2). En contrepartie AIDCO ajoutera un article précisant qu'en cas d'urgences / épizooties etc., un addendum pourra être signé (la procédure ne prendrait que un mois) afin de libérer des fonds supplémentaires pour les vaccins ;
- d'ajouter une note de bas de page expliquant que le budget « workshops » concerne 10 ateliers (nous échappons tout de même à leur souhait initial de recréer 10 lignes budgétaires au lieu d'une sur ce poste !) ;
- de préparer un budget détaillé pour l'année 1 (et l'OIE a imposé de faire aussi les budgets des années 2 ; 3 et 4 en vue de leur prise dans le contrat afin d'éviter que ce type de discussions sans fin de micro-management ne se reproduise chaque année).

⇒ MGR prépare un budget révisé avec AD, si possible avant le vendredi 2 octobre (NB de fait les versions révisées ont été transmises à la CE le 02/10).

2.2. Préparation de l'accord EC/OIE Framework Agreement (10h30 – 13h00)

Délégation OIE : AD + CP pour cette réunion

Cette réunion était très riche en informations et très constructive. Elle a permis de passer en revue l'ensemble des points de négociation qui avaient été transmis aux services de la Commission de manière informelle avant la réunion.

Il a été convenu que l'OIE devait fournir à AIDCO :

- (i) un projet de texte pour le préambule de l'accord (couvrant notamment (a) zones géographiques couvertes et (b) sujets clefs, sans toutefois créer de liste positive restrictive)

⇒ JS-MGR imprimer préambules des accords avec les autres organisations

⇒ draft AD pour avis et contributions DDG + avis / contributions / validation DG

et

- (ii) la base juridique (NS) relative à l'utilisation d'experts à court terme par l'OIE (missions PVS, Gap Analysis, législation etc.) permettant de sortir des règles de « procurement of service » sur ce point

Des explications détaillées ont également été fournies pour permettre

- de pouvoir bénéficier de préfinancement à hauteur de 95% (80% par défaut) ;
- de ne pas être soumis à des règles de préférence communautaire ;
- de respecter les principes de confidentialité inhérents à certains rapports de mission OIE et les règles d'utilisation des outils de l'OIE (copyright).

Deux points demanderont une analyse plus approfondie : (1) le champ des rapports à la CE (uniquement contribution CE / visibilité contribution autres donateurs pour les mêmes activités / visibilité tous bailleurs et toutes activités) ; (2) les dispositions relatives à « l'emploi » d'experts à court terme.

AIDCO prépare de son côté un projet de texte sur la base du résultat des discussions.

Objectif affiché par AIDCO à ce jour : (i) finalisation du texte fin oct. / début nov. + (ii) 2 à 3 semaines pour la consultation interservices + (iii) 2 à 3 semaines pour la procédure écrite d'adoption par le Collège des Commissaires > au total signature possible environ 2 mois après accord sur version finale du texte au niveau technique.

Signature prévue (à ce jour) approximativement en janvier 2010, indépendamment du changement de Commission.

Avis OIE : (i) négociation sur de bonnes bases, interlocuteurs ouverts et constructifs ; (ii) la réunion a confirmé que les demandes formulées par l'OIE (conditions spéciales) étaient cohérentes avec les conditions spéciales déjà octroyées à d'autres organisations internationales et a priori acceptables par la CE (AIDCO).

3. Réunion du Comité Conseil Santé Animale de la CE le 29/09 (14h30 – 18h15)

Délégation OIE : AD + CP pour cette réunion

Voir compte-rendu détaillé séparé préparé par CP

NB : L'OIE devra préparer une contribution à la consultation lancée par la DG SANCO (EC) sur la création d'une loi de santé animale pour l'Union européenne (**à envoyer avant le 31 décembre 2009**)

Diffusion : Directeur général, Directeur généraux adjoints, Coordonnateur du Fonds mondial, Chefs de service et adjoints, Représentants régionaux et sous-régionaux, Documentaliste, S. Bègue